

La périphérie au cœur de l'Église

Rejoignant les périphéries de la société par mission, nous sommes bien au centre de l'Église comme la pratique de Jésus nous le montre.

Il est de notre responsabilité collective de partager ce que nous vivons avec ceux qui sont les plus en difficulté dans nos prisons : les SDF, les personnes en fin de vie, les migrants, celles et ceux qui appartiennent à des minorités sexuelles, de leur donner la parole, même indirectement, de faire écouter ce que l'Esprit dit à l'Église à travers eux. C'est le sens de ce dossier.

Périphéries et centre

Si le temps est supérieur à l'espace, comme le dit le pape François, il n'en demeure pas moins vrai que, même inconsciemment, nous sommes déterminés par l'espace, et que, dans nos têtes, nous considérons que le centre est tout de même plus important que la périphérie. Nous avons bien envie, et souvent besoin, de nous rapprocher de tous les centres : centres de décision, centres administratifs et commerciaux, métropoles, centres spirituels, centre hospitalier. Il n'y a guère que les centres pénitentiaires qui se sont déplacés souvent dans les périphéries des villes et même loin dans les campagnes. Nous n'avons guère envie, il est vrai, d'en être les « usagers ». Les vieilles prisons étaient au centre des villes. Mais elles étaient entourées de hauts murs d'enceinte qui isolaient bien de l'extérieur : on ne voyait pas ce qui s'y passait ; on ne voulait pas le voir d'ailleurs ! Même au centre géographique de la ville, la prison était bien un monde à part, en périphérie.

La géographie des religions est également intéressante à considérer. Les trois grands monothéismes ont une ville-centre en commun, Jérusalem, même si pour l'islam d'autres villes sont autant, voire plus, importantes ! Cette ville, lieu

de pèlerinage, lieu source, est aussi lieu d'affrontements violents, y compris à l'intérieur des croyants de confession chrétienne. Dans le monde catholique, c'est Rome qui polarise tous les regards avec la figure du pape qui n'a d'équivalent dans aucune autre tradition religieuse. Et l'exercice du pouvoir dans l'Église catholique est encore très marqué par une structure pyramidale avec le pape en haut, au centre pour le coup ; les évêques, les prêtres et les « fidèles laïcs » en bas, presque en périphérie, même si Vatican II est passé par là, même si on a beaucoup progressé sur le chemin de la synodalité, du partage des responsabilités et de l'accession à des postes importants de décision pour des laïcs.

La géographie de l'Évangile

Chrétiens, nous croyons en un Dieu qui s'est incarné en Jésus. Sa venue s'est faite à Bethléem, et non à Jérusalem, la capitale religieuse et politique de l'époque. Bizarre, quand même, pour un Dieu venu sauver le monde ! Ceux qui l'ont reconnu les premiers ? Des bergers, des marginaux. Et des mages venus d'Orient, d'une lointaine périphérie donc ! Ils sont passés à Jérusalem, le centre du savoir, pour connaître le lieu de la naissance du

roi d'Israël : un trou perdu, Bethléem, dont parle, quand même, un prophète périphérique, Malachie.

Cet homme-Jésus, ce Dieu-fait-homme, comme nous disons dans la foi, a eu une mort surprenante. À Jérusalem, pour le coup ! Mais hors de la ville, au lieu-dit Golgotha, dans la périphérie où on exécutait les condamnés à mort, où on exécutait les tâches dont l'humanité n'est pas très fière ! Là, il s'est trouvé au centre ! Entre deux malfaiteurs, l'un qui l'injurait et l'autre qui lui demandait d'être avec lui dans son royaume.

Sa vie a été de mettre au centre ceux qui n'avaient pas ou qui n'avaient plus d'existence. Les enfants d'abord (Mc 9, 36). Ils n'étaient pas rois à l'époque. Ils dérangeaient les gens sérieux. Ils deviennent icônes de la présence du Père lui-même. Les malades étaient considérés comme pécheurs. Ils ne peuvent pas approcher « tant la foule était nombreuse à écouter la Parole » (Mc 2, 1-12). Grâce à des porteurs audacieux et inventifs, les voilà mis au centre et guéris : la Parole annoncée devient acte de guérison et de pardon. Les femmes prises en flagrant délit d'adultère devaient être lapidées (Jn 8, 1-11). On en amène une qu'on met « au milieu » de ses accusateurs. Jésus fait déguerpir ceux-ci en les invitant à faire la vérité dans leur vie. La femme se retrouve « au milieu » d'un désert d'accusateurs, mais en face de quelqu'un qui lui ouvre un avenir : « Va, désormais ne pêche plus. »



© ALESSIA GIULIANI/CPIC POUR BSP

La pratique de l'Église

La pratique de Jésus devrait être la norme de la pratique de l'Église, censée continuer sa présence dans le monde, animée du souffle de son Esprit. Il y aurait beaucoup à dire sur la place des enfants, des sans-voix, dans nos églises et nos assemblées. Des avancées réelles se sont produites. Je pense à toutes les réalisations *Paroles des pauvres*, initiées dans la dynamique de Diaconia 2013: partages d'Évangile dans des groupes de personnes en difficulté, paroles recueillies dans des livres ou revues, et reversées à des paroisses, aumôneries, monastères. La place des malades et handicapés est bien la première à Lourdes et dans d'autres centres

religieux. Des chrétiens sont engagés, de façon radicale, au service des souffrants, dans les hôpitaux et les Ehpad, ou, plus basiquement, en étant aidants dans leur famille respective d'enfant ou adulte handicapé, d'une personne âgée: la sainteté du quotidien. Je m'émerveille devant la floraison d'initiatives, confessionnelles ou non, pour accueillir des SDF, des migrants, des sortants de prison, des chômeurs longue durée, des personnes qui veulent se libérer d'addictions fortes. Oui, la pratique de Jésus inspire la pratique de l'Église! Elle la dépasse même puisque des non-croyants s'engagent aussi de façon déterminée dans de telles initiatives. Certes, il reste du chemin à parcourir pour que ce soit bien toute l'Église qui soit partie prenante. Mais avouons-le: les résistances qu'on peut dénoncer chez les autres pour aller aux périphéries sont aussi les nôtres!

« N'ayez pas peur d'aller, et de porter le Christ en tout milieu, jusqu'aux périphéries existentielles, également à celui qui semble plus loin, plus indifférent. Le Seigneur est à la recherche de tous, il veut que tous sentent la chaleur de sa miséricorde et de son amour. »

Pape François lors de la messe de clôture des JMJ de Rio le 28 juillet 2013

L'Aumônerie des prisons au centre de l'Église?

Provocation que cette question? Et pourtant? Vulgairement, on dit qu'il ne faut pas « vouloir poéser plus haut qu'on a le luth ». Il ne s'agit pas de se prendre pour le centre du monde ni de l'Église. Mais rejoignant les périphéries de la société par mission, nous sommes bien au centre de l'Église comme la pratique de Jésus que j'ai esquissée précédemment nous l'a montré. Il est donc capital que nos équipes aient le souci d'un lien privilégié à l'évêque, principe d'unité de l'Église locale. Il est de notre responsabilité collective de faire exister ceux que la société a mis, pour un temps, derrière les murs pour ne pas les voir; de leur donner la parole, même indirectement, par un texte, une prière; de faire écouter, à l'extérieur, ce que l'Esprit dit à la part de l'Église qui est en prison à travers les perles recueillies dans nos rencontres individuelles ou de groupes ou nos célébrations. Il est capital de célébrer l'Eucharistie en détention, même si l'on est « deux ou trois », reliés à toute l'Église, à toutes les communautés célébrantes, de la plus grande à la plus minuscule. Eucharistie des exclus qui reconnaissent en nous « Jésus qui est venu les visiter » (Mt 25) et qui en rendent grâce. Il est capital de célébrer l'Eucharistie dans nos paroisses ou communautés, les aiguillonnant sans cesse par l'absence de celles et ceux qui sont derrière les murs. Eucharistie des inclus qui reconnaissent qu'il manque toujours quelqu'un à la table du banquet fraternel, qui s'engagent à aller le chercher là où il est. Eucharistie, source et sommet de la mission! Eucharistie, prémices du Royaume! Les communautés contemplatives se sentent concernées par nos missions et les portent dans la prière. Il est de notre responsabilité de leur faire partager ce que nous vivons avec ceux qui sont les plus en difficulté dans nos prisons: les SDF, les personnes en fin de vie, les migrants, ceux et celles qui appartiennent à des minorités sexuelles. C'est le sens de ce dossier qui leur est consacré. ■

JEAN-FRANÇOIS PENHOUE

POUR NE PAS METTRE À L'ÉCART

Comment ne pas créer un « boulevard périphérique » au centre de la détention en écartant certaines personnes détenues ? Et comment permettre à d'autres de passer la barrière de l'inscription au culte ou de la demande écrite de rencontre dans les conditions actuelles de la crise sanitaire ? Éléments de réflexion à partir de deux expériences.

ZOOM 1

AGIR DE FAÇON AJUSTÉE



En croyant au Christ Jésus, vous êtes tous fils de Dieu. Tous, vous avez été baptisés dans le Christ et vous êtes devenus semblables à lui ; il n'y a donc plus de différence entre les juifs et les non-juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes,

en effet vous êtes tous un dans le Christ (Ga 3, 26-28). Voilà ce que dit saint Paul aux Galates. C'est, pour nous, encore aujourd'hui, une invitation à prendre conscience de ce que produit en chacun le baptême en Jésus-Christ qu'il a reçu. Nous sommes tous fils de Dieu et d'égale dignité appelés à vivre dans l'unité, une unité qui ne signifie pas l'uniformité. C'est avec nos différences que Dieu nous invite à le suivre et à avancer ensemble. Cette réalité, très belle sur le papier, est parfois remise en question dans le concret de notre vie d'aumônerie, particulièrement dans cette période de privation ou de restriction de culte liée à la prévention de la Covid. J'en prends conscience quand, me penchant sur la liste des personnes détenues inscrites à l'aumônerie, je suis amenée à dresser la liste de ceux qui pourront participer à la prochaine messe. Comment vais-je former le petit groupe de cinq personnes autorisées à venir prier à la messe ? Quel critère sera le mien ? Le baptême ? Mais, alors, comment faire découvrir aux non-baptisés l'amour dont ils sont aimés ? La langue ? Difficile d'articuler l'accueil de l'étranger dans nos célébrations et la possibilité de favoriser un échange nourrissant pour le groupe... Les capacités motrices ? La petite salle du premier étage qui nous sert de chapelle rend difficile la prise en compte des demandes des personnes handicapées. Vais-je privilégier celui qui vient d'arriver, celui qui se sent seul, celui qui est désespéré ou plutôt celui qui se prépare à recevoir un sacrement ou encore l'auxi que je rencontre souvent et qui réclame ? Vais-je écarter le malade psychique ?

Comment, Seigneur, agir de façon ajustée selon les contraintes du moment pour ne pas participer à une mise à l'écart systématique de l'un ou l'autre de tes fils ? Seigneur, donne-moi tes yeux et ton cœur pour éviter que ce moment de choix soit un contre-témoignage en créant ici une forme de ségrégation, en créant ici même une périphérie au centre de la détention.

MARIE-CHRISTINE MARGUET

AUMÔNIÈRE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE FRESNES

ZOOM 2

DES GERMES D'AMITIÉ SOCIALE



Auxi de la bibliothèque où je dépose les hebdomadaires de *La Vie*, M. invite,

à l'occasion de mon passage, d'autres détenus de l'unité des protégés ou des auxi de religions diverses. La conversation très libre s'oriente souvent sur les difficultés, les conflits du quotidien. Le petit groupe s'interroge sur les attitudes à adopter, ce qui peut être fait ou dit afin d'aider ceux qui pâtissent le plus de ces conflits.

Au cours des semaines, ce petit groupe autour de M. devient une activité culturelle officielle avec son créneau horaire, sa salle et nous prenons, ensemble, *Paroles de liberté* ou le psautier. N. est l'écrivain de la division et nous nous rencontrons souvent devant les parloirs.

Une fin de matinée, je m'assieds devant lui et l'interroge sur son job. Il me questionne également sur le mien et, depuis, il m'indique des personnes qui n'osent pas faire de demande écrite d'inscription, ou d'autres dont il sent qu'elles auraient besoin d'être écoutées. M., en retrait de la religion catholique de son enfance, et N., plutôt musulman, sont de précieux auxiliaires de l'aumônerie, « créateurs de dialogue et d'amitié ».

Je rends grâce pour ces germes d'amitié sociale selon les vœux du pape François qui poussent dans la détention.

MARIE-CHRISTINE MARGUET

AUMÔNIÈRE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE FRESNES

MARIE-NOËL BONEU

AUMÔNIÈRE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE FRESNES ET AUMÔNIÈRE RÉGIONALE ADJOINTE PARIS

L'accompagnement spirituel des minorités sexuelles et personnes transgenres en détention

Sr Marie-Yonide Midy, fille de la Charité, revient sur la condition des minorités sexuelles, particulièrement des personnes transgenres, marginalisées en prison. Aumônière de prison à Fresnes, elle nous partage son expérience.

Des minorités sexuelles et personnes transgenres en détention : enjeux et défis

Les enjeux et les problèmes liés à l'incarcération des personnes transgenres n'ont pas pris beaucoup d'ampleur car elles sont souvent marginalisées et parfois exclues des données statistiques. Il est difficile sinon impossible de chiffrer le nombre de personnes transgenres en détention, car c'est l'état civil qui prime en milieu carcéral. Selon l'Observatoire international des prisons (OIP), « *les détenus transsexuels sont peu nombreux en France. Certaines recherches évoquent 100 à 200 personnes détenues transgenres en France, et on observe un rejet ou désintérêt de la société en général* ».

Si le terme « transgenre » n'est apparu que dans la deuxième moitié du XX^e siècle ; la réalité que recouvre ce mot est, elle, bien plus ancienne. « Transsexuel », « transgenre » et « travesti » sont des termes souvent confondus, alors qu'ils désignent trois réalités distinctes mais qui peuvent se recouper. Les personnes transgenres sont des personnes qui ne se reconnaissent pas dans tout ou partie du genre qu'on leur a assigné à la naissance, mais qui ne ressentent pas forcément pour autant le besoin de modifier leur anatomie. Le mot « travesti » est sans doute le plus simple à saisir puisqu'il désigne une personne se déguisant en portant les vêtements du sexe opposé. Une personne transgenre peut être travestie. « Transsexuel » se dit d'une personne qui a changé de sexe et qui, selon

la jurisprudence en vigueur, peut demander à changer d'état civil. Le point commun entre ces trois termes, c'est qu'ils ont été pendant longtemps catégorisés en tant que maladie psychiatrique et déviance sociale. La transsexualité, la transidentité ou le travestissement sont perçus en détention comme des identités, des modes de vie. Être transgenre, c'est affirmer une identité ou représentation de genre différente que celle attribuée à la naissance.

Saisi par plusieurs personnes détenues transsexuelles, le contrôleur des prisons constate un manque d'« *information précise relative aux modalités de leur prise en charge* » ainsi que « *l'absence de principes directeurs* ». Chaque chef d'établissement pénitentiaire apprécie, au cas par cas, les mesures à mettre en œuvre (code vestimentaire autorisé ou non, possibilité de cantiner des produits de beauté, affectation en détention normale ou placement à l'isolement, etc.). La loi française préconise, néanmoins, que les personnes transsexuelles soient incarcérées en fonction du sexe inscrit sur leurs papiers d'identité. Dans un rapport publié le

6 juillet 2021, la contrôlease générale des prisons, Dominique Simonnot, a tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de détention des personnes transgenres : « *Actuellement, les personnes transgenres privées de liberté subissent de nombreuses atteintes à leurs droits fondamentaux dont le cumul est susceptible de constituer un traitement cruel, inhumain ou dégradant au sens de la Convention européenne des droits de l'Homme.* »¹

Aujourd'hui, certains directeurs d'établissement avec l'accord de la direction interrégionale peuvent décider d'envoyer une personne transsexuelle dans une prison pour femmes. Ces cas sont « *très très rares* », précise François Bès de l'Observatoire international des prisons (OIP). Ils interviennent le plus souvent lorsque l'opération de changement de sexe a été faite mais que le nouvel état civil n'a pas encore été obtenu. La décision reste du domaine de « l'arbitraire », déplore-t-il. Une fois la sentence prononcée, si la peine est courte (moins de deux ans), la personne détenue va rester en isolement.

...

« La mission première de l'aumônier en prison consiste à témoigner de la tendresse de Dieu plus particulièrement pour les personnes qui vivent en détention et celles qui sont les plus marginalisées à cause de leurs situations personnelles. »

L'accompagnement spirituel des personnes transgenre en détention : un ministère de la tendresse

La mission première de l'aumônier en prison consiste à témoigner de la tendresse de Dieu plus particulièrement pour les personnes qui vivent en détention et celles qui sont les plus marginalisées à cause de leurs situations personnelles. Cela signifie entendre des histoires de vies brisées et altérées à jamais des agresseurs et de leurs familles. Cela signifie également porter dans son cœur et dans sa prière les victimes et leurs familles. En prison, la connaissance de l'être humain devient soudain réelle et profonde. Réfléchir sur notre attitude personnelle envers les personnes transgenres offre une opportunité concrète de réfléchir sur le sens et l'expérience de la rencontre vraie, de l'altérité, de la reconnaissance qui mène à la rédemption d'une humanité souvent cabossée. P., une personne transgenre en détention, originaire d'un pays de l'Amérique du Sud, avait souhaité me rencontrer. Elle se disait et se représentait femme dans un quartier accueillant des hommes : « *Ils ne voulaient pas me mettre avec les femmes et ils étaient obligés de me mettre avec les hommes, mais je ne me sens pas à l'aise* », me disait-elle, cela a été pénible ! Elle était totalement isolée. Chacun de ses déplacements provoquait un blocage de son secteur. Elle avait souhaité me rencontrer parce que je pouvais l'écouter dans sa langue maternelle, afin de manifester son désir de participer à la messe et au groupe biblique en espagnol. Avec un accès très limité aux activités en détention, P. n'était pas autorisée, pour sa sécurité, à sortir en promenade avec les autres détenus, elle vivait seule dans sa cellule. P. était informée que, dans certaines maisons d'arrêt, comme celle de Fleury-Mérogis ou de Caen, des « quartiers » étaient réservés aux personnes transsexuelles, qu'elles étaient isolées mais bénéficiaient d'un traitement adapté. J'avais été autorisée exceptionnellement à la rencontrer dans un bureau situé à proximité de sa cellule pour sa propre protection, me disait-on, car les réactions des autres détenus pouvaient être imprévisibles. L'isolement renforçait sa vulnérabilité. Afin de donner suite à sa demande, nous avons pensé en discuter avec les personnes inscrites

au culte qui avaient accepté le principe de l'accueillir dans une attitude chrétienne mais à condition que P. accepte de changer de code vestimentaire et son apparence, chose difficile car P. revendiquait « *le droit de pouvoir porter des vêtements vraiment féminins, garder les cheveux longs, mettre du rouge à lèvres et du vernis à ongles* ». L'appeler « *Monsieur P.* » aurait été une forme de violence envers lui, car le prénom masculin figurant sur sa carte lui était insupportable, alors qu'en prison, selon Arnaud Gaillard, « être homme » et « faire homme », apparaît comme une injonction non négociable.

L'aumônier face à la précarité des personnes transgenres en prison

L'accompagnement « spirituel » de la part de l'aumônerie suffit-il aux personnes transgenres lorsque nous savons que la plupart d'entre elles, en détention, en France, sont étrangères et souvent originaires d'Amérique du Sud ? Il existe la barrière de la langue, tandis que tout se passe par l'écrit en détention. Ce sont souvent des personnes pauvres et considérées comme « indigentes » par l'administration qui leur verse 30 euros par mois et un kit de produits d'hygiène et d'entretien. Les personnes transgenres sont généralement beaucoup plus précaires que le reste de la population carcérale et sont également souvent liées aux milieux de la prostitution.

Lors de sa visite du centre de détention pour mineurs de Pacora², le pape François a présenté l'attitude de Jésus : « *Il n'a pas peur de s'approcher de ceux qui, pour une infinité de raisons, portaient sur leurs épaules la haine sociale du fait qu'ils étaient publicains ou de ceux qui portaient le poids de leur culpabilité, des fautes ou des erreurs comme de prétendus pécheurs.* » Tandis que tous se contentaient « *de murmurer ou de s'indigner, entravant et fermant ainsi toute forme de changement, de conversion et d'insertion* », Jésus, lui, « *s'approche, se compromet, met en jeu sa réputation et invite à regarder un horizon capable de renouveler la vie et l'histoire* », nous dit le Saint-Père. L'aumônerie a un rôle explicite à jouer, en particulier auprès des personnes comme P. qui ont du mal à trouver le soutien de leurs communautés. Accompagner une personne transgenre suppose une ouverture d'esprit, une capacité d'écoute et de



© ANDRANIK 23/STOCK.ADOBE.COM

« Accompagner une personne transgenre suppose une ouverture d'esprit, une capacité d'écoute et de tolérance. »

tolérance. L'accompagnement de l'aumônerie s'avère être essentiel pour cette minorité souvent marginalisée au sein de la détention. Il a été difficile d'identifier les besoins spirituels réels de P. qui se trouvait dans une grande détresse psychoaffective. Elle avait tout simplement besoin dans sa situation d'une présence compatissante et aimante, un regard d'amour, pour reprendre les propos du pape François qui « *cherche à briser le cercle de la critique inutile et indifférente, neutre et impartiale et qui assume la complexité de la vie et de chaque situation ; un amour qui inaugure une dynamique capable d'offrir des chemins et des opportunités d'intégration et de transformation, de guérison et de pardon, des chemins de salut* ».

L'aumônier, qui à l'instar du Christ, se retrouve parfois dans des endroits insoupçonnés et dans des situations inédites, comme face à la femme adultère, à tracer sur le sable des signes de pardon et de miséricorde ou provoquant la Samaritaine à creuser la vérité de son être. Des milliers de personnes détenues bénéficient de la présence des aumôniers « bons Samaritains », mais les aumôniers ne sont pas réputés pour s'exprimer collectivement au nom des opprimés. Aumôniers, nous sommes impliqués et engagés de manière à contribuer avec compassion à la protection des droits de ces minorités et des plus pauvres dans le respect de leur liberté. ■

MARIE-YONIDE MIDY

1. Arnaud Gaillard, « Regard sur le genre et les violences en milieu carcéral », in *La Revue des droits de l'homme* n°8 publiée en ligne le 23 novembre 2015 <http://journals.openedition.org/revdh/1677> ; DOI : Article : <https://doi.org/10.4000/revdh.1677> 2. Visite du pape François à la prison de Pacora au Panama.

De la prison à la rue : une spirale difficile à briser

L'association Aux captifs, la libération a vocation à accompagner les personnes de la rue, y compris à leur sortie de prison.

Dans la rue, le passage par la case prison est malheureusement trop fréquent. La prison sera perçue de manière très différente par chacun en fonction du parcours, de l'histoire, de l'âge et du milieu environnemental, de la condamnation et de la durée de la peine. Pour certains, elle sera une sanction de justice, vécue plus ou moins comme telle ; pour d'autres, elle sera un moyen de survie pour échapper à la vie infernale de la rue. Pour d'autres encore, qui ont eu à faire de longues peines ou qui sont plus faibles dans le système de survie de la rue, elle devient fonctionnement et même manière de penser. En effet, elle donne un statut, une place, un rôle... Elle devient alors parfois, inconsciemment, un but car elle offre, malgré toutes ses duretés, un univers protecteur et rassurant. Pour la plupart des personnes de la rue, en situation d'errance, la prison devient banale, une simple étape du parcours par laquelle il faut passer et qui peut même donner une assurance ou un statut face aux autres.

Une rupture sociale

De nombreuses études se sont penchées sur le milieu carcéral en France, sur les différents profils des personnes ainsi que les raisons qui les mènent en prison. Passage obligatoire pour les jeunes de cités, cure pour les toxicomanes, délits et récidives des personnes de la rue, crimes... Les raisons et les objectifs sont multiples, mais la conséquence est la même pour tous : il y a une rupture sociale, qui se traduit par un appauvrissement ou une marginalisation sociale. Le temps d'incarcération génère une perte des acquis, que ce soit des biens, des droits et des prestations, un hébergement, un travail... Ainsi, quelles que soient les raisons du passage en prison, la sortie est primordiale pour éviter une rupture sociale trop importante et permettre une réinsertion rapide.

Pour les personnes de la rue, la précarité économique s'additionne à une fragilité psychique, traduite par des addictions, des manques de soins, des troubles divers. Les études révèlent que cette propension aux problèmes de santé mentale augmente les risques d'incarcération et porte la population des sans-abri à une plus grande judiciarisation.

Vivre à la rue implique de poser des actes illégaux au quotidien afin de survivre : trouver un endroit où dormir, se laver, se nourrir... Ces actes nécessaires à la survie vont cependant conduire à la prison. Combien de fois a-t-on entendu dans les associations : « *Je n'avais pas le choix, tu sais bien...* » Le choix ! Peut-on parler de vrai choix libre dans la rue, où chaque jour est incertain, où demain n'existera peut-être pas, où chaque minute vécue est une minute gagnée ? Dans la rue, existe une vraie lutte entre la liberté de vivre, sans limite,

sans contrainte ni cadre et celle de choisir en pleine conscience. Plus la période d'errance est longue et plus la marginalisation est grande. Et plus, alors, il est difficile d'insérer une personne dans notre système sociétair.

L'hébergement, problème majeur à l'entrée et à la sortie de prison

Les études montrent que les prisons sont majoritairement remplies de personnes sans domicile fixe, en hébergement précaire ou à la rue. L'hébergement est le problème majeur à la fois de l'entrée et de la sortie de prison. Les associations, même en lien avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, se voient recevoir la lourde tâche de trouver un hébergement en urgence à la sortie d'un prisonnier. Ces sorties sont souvent avancées par des remises de peines plus ou moins importantes, qui réduisent le temps de recherche. Le système d'hébergement en Île-de-France est saturé depuis des années et il est très difficile d'obtenir une place dans les temps impartis. Le travailleur social, à qui incombe cette mission impossible, vit donc avec la pression de la personne qui sort de prison et qui ne veut surtout pas retourner à la rue, avec celle qu'il va lui-même créer sur le service orienteur (SIAO) et avec la sienne propre au vu de l'urgence de la situation et de la nécessité de trouver une solution. Si le lien n'est pas solide, la personne sortant de prison disparaît très rapidement des circuits...

L'Église, un rôle à jouer pour maintenir le lien social

Même si le curseur du libre arbitre semble être déplacé dans la rue à cause de la survie, la personne n'en reste pas moins responsable de ses actes et elle garde toute sa dignité. Et s'il est difficile de répondre aux problèmes d'hébergement à la sortie de prison et à la saturation des centres hébergeurs, l'Église a, cependant, une marge d'action, primordiale, dans l'accompagnement des personnes sans-abri. Tout d'abord, la prise de conscience de la spirale de marginalisation que génèrent la rue et ses (dys)fonctionnements. L'importance du lien social est capitale ! Les études le mettent en avant : les personnes en prison qui gardent un réseau social sont plus capables de s'insérer à leur sortie, dans un logement mais aussi dans la société. Qui, plus que l'Église, a sa place auprès des plus démunis, non pas pour leur apporter des biens matériels, mais bien pour le lien, la relation, la rencontre ? À l'Église d'humaniser la rue, mais aussi les centres d'accueil ou les foyers où les gens sont seuls et isolés et où ils ne se sentent pas en sécurité. Les initiatives paroissiales pour affronter les hivers se multiplient et portent leurs fruits mais qu'avons-nous à penser et à construire pour les personnes de la rue, en amont et en aval de la prison ; pour celles qui retrouvent la rue qu'elles haïssent et craignent mais qui finalement répond progressivement à tous leurs besoins en les éloignant de la société ? Au-delà de l'action à apporter, quel regard peut sauver une personne d'un mauvais choix ? ■

SOLENN DE SEVIN

ÉDUCATRICE AUX CAPTIFS, LA LIBÉRATION

Basculer dans l'univers carcéral au sein même de l'hôpital

Christine Foulon, religieuse de l'Assomption, rend visite à personnes détenues hospitalisées à l'Unité hospitalière sécurisée interrégionale de Bordeaux. Elle témoigne de cette mission.

Il y a cinq ans, l'équipe de l'aumônerie catholique de Bordeaux-Gradignan m'a accueillie avec mon désir de devenir aumônier. Formation et agrément en poche, il m'a été demandé de visiter des personnes détenues à l'Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) du CHU de Bordeaux. Étant infirmière de formation, j'ai accepté tout de suite cette proposition. Je n'avais jamais entendu parler de cette réalité peu connue en France: il y a huit UHSI sur tout le territoire. La première fois, j'y suis allée avec un membre de l'équipe pour être présentée: ce service se situe au douzième étage de l'hôpital Pellegrin en face de la rhumatologie: rien d'annoncé mais reconnaissable par cette grande porte grise et cet écriteau: « *Ce lieu est sous vidéosurveillance.* » Mon aventure à l'UHSI a commencé ainsi ou plus exactement mes aventures! Les visites sont difficilement prévisibles à travers les examens médicaux, les interventions chirurgicales... Progressivement, avec les surveillants, a été décidé d'un protocole: coup de fil en fin de matinée pour m'assurer de la présence d'untel et, si la présence est confirmée, une visite le jour même ou le lendemain.

Les visites se font en chambre ou en parloir selon l'état de santé de la personne détenue.

Hospitalisation et détention, « un double enfermement »

Le plus souvent, je ne connaissais pas les personnes car les aumôneries de notre région pouvaient me demander d'aller voir quelqu'un. Des liens se sont tissés, parfois de courte durée, parfois sur plusieurs semaines voire quelques mois. Ce sont des liens que nous connaissons dans notre mission d'aumônier: des liens tissés par l'écoute, le partage de souffrance, de manque, de regret, de peur devant l'avenir... Une hospitalisation au cours d'une détention et parfois des hospitalisations répétées peuvent être vécues comme « *un double enfermement* », disent certains. La cellule laisse la place à une chambre d'hôpital plus spacieuse mais très froide: des

étagères pour mettre les affaires personnelles, pas d'activités, très peu de visites... La maladie et parfois, pour certains, l'approche de la mort les provoquent à une grande vérité sur eux-mêmes, à l'expression fragile de leur foi, de leurs angoisses... Je me souviens d'un détenu qui m'affirmait, lors de notre première entrevue, que la mort ne lui faisait pas peur, mais son regard démentait cette affirmation. Petit à petit, il a pu parler de sa vie et de Dieu dans sa vie. Je me suis sentie très petite dans cette mission. J'ai expérimenté combien Dieu nous respecte, chacun, chacune, de manière unique et combien sa présence miséricordieuse est là, par nos gestes ou nos paroles, parfois maladroits et fragiles, et dans l'accueil des personnes visitées. Merci à mon équipe pour leur confiance et pour le travail très fraternel avec des aumôniers de notre région Nouvelle Aquitaine! C'est à l'UHSI que j'ai croisé l'une ou l'autre personne de l'Alliance 33, d'où cette suggestion de témoigner ensemble (lire ci-après). ■

CHRISTINE FOULON
AUMÔNIÈRE À BORDEAUX

Alliance 33 répond à la détresse des personnes confrontées à la souffrance

L'association Alliance 33 accompagne des personnes gravement malades ou en fin de vie ainsi que leurs proches, dans le cadre de la loi du 9 juin 1999 sur les soins palliatifs, en vue de soulager les souffrances physiques, morales, psychologiques et spirituelles.

Brigitte, bénévole de l'Alliance 33

« Des visites qui émeuvent »

Nous sommes bénévoles à l'association Alliance 33, jusqu'au bout accompagner la vie. Dans le cadre de notre convention avec le CHU de Bordeaux, nous avons été sollicités pour intervenir à l'UHSI de Pellegrin en

2017. À tout de rôle, un bénévole de notre équipe s'est donc rendu dans le service une fois par semaine pour rencontrer les personnes détenues gravement malades ou en fin de vie, et pendant deux ans. Le confinement a interrompu ces visites, et

nous sommes actuellement en attente d'une nouvelle autorisation des autorités pénitentiaires, présentée et soutenue par les soignants. Passées les difficultés d'entrée et les conditions contraignantes des rencontres, le caractère privilégié de ces

écoutes et la densité de ce qui nous est déposé nous émeuvent et nous bouleversent souvent, même si notre bénévolat nous apprend à nous maintenir à l'équilibre entre juste distance et proximité... ■

BRIGITTE



Monique, bénévole de l'Alliance 33

« Dans ce lieu, le bénévolat prend tout son sens »

Un service au douzième étage. Couloir sombre, porte blindée, interphone, il nous faut montrer « patte blanche ». Passage de portique, de deux sas, tout cela est nouveau un peu déstabilisant. Le règlement pénitentiaire domine. Accueil chaleureux de l'équipe médicale. C'est sur la demande du médecin chef que nous sommes là, mais accueil plus mitigé de la part des surveillants avec méfiance et réticence. Ce qui crée des situations délicates. J'ai, pour exemple, ce moment où je me trouve auprès d'une personne détenue, alitée, gravement malade, au bout de ses forces. Elle me raconte des anecdotes de son passé, se confie, il y a rencontre. Et, intervention de la surveillante pénitentiaire, qui me demande de quitter

la chambre, car elle ne peut plus rester devant la porte – ou ne veut plus? Je ne saurais pas, mais le doute est en moi. Pas le choix, je sors. Fatalisme de la personne détenue, forte contrariété pour moi. Il faut faire avec cette réalité carcérale, car, même si nous sommes dans un hôpital, l'esprit pénitentiaire est dominant.

Laisser de côté les préjugés

Avant la rencontre avec les personnes détenues, je pense que j'avais quelques préjugés, mais j'ai accompagné des personnes qui sont comme nous! Souvent en grande souffrance: souffrance physique due à la maladie, mais aussi souffrance morale, isolement, abandon... Souvent surprises que l'on puisse leur offrir du temps, de la présence, force de notre

bénévolat. Dans ce lieu, le bénévolat prend tout son sens. Je pense à cet homme d'environ 60 ans, incarcéré pour une première fois, profondément affecté par sa situation: « Vous ne pouvez pas imaginer, Madame, ce que peut être un emprisonnement, combien vous pouvez être abîmé. Ce qui me sauve, c'est la lecture et l'écriture, je n'ai plus que ça. » Solitude, abandon, honte... J'ai aussi constaté une foi importante chez beaucoup de personnes détenues. Foi qui s'est installée au fil du temps, foi qui les aide dans ce quotidien particulier. La Bible est là, sur la table de chevet. Parfois aussi, la rencontre est plus déstabilisante. Comme au premier instant de l'accompagnement d'un homme, assez jeune, de 40-50 ans. J'ai ressenti un malaise. Venait-il de son regard, de son attitude? Peu

de mots. Je l'ai rencontré trois fois et, tout doucement, mon malaise s'est atténué, il a pu brièvement laisser paraître la part non entamée de lui-même, avant que son état ne s'aggrave et qu'il ne décède.

Lors de notre formation, nous avons un cours intitulé « Préjugés ». Dans nos accompagnements plus classiques, nous pouvons être confrontés à des jugements sur ceci ou cela. Il est important d'en prendre conscience, ne pas se laisser embarquer dans des attitudes négatives.

Je trouve que l'accompagnement des personnes détenues nous confronte plus sévèrement à cette fragilité que nous avons tous. Je me suis rendu compte qu'avant les premières rencontres, j'avais des préjugés, avec, en toile de fond, les délits plus ou moins graves que ces hommes avaient pu commettre. Mais, au fil des accompagnements, j'ai vu, ils sont comme nous, leur personne ne se réduit pas à leurs actes. Ces moments sont touchants, nous sommes remerciés de notre présence. Vraiment, nous avons toute notre place en tant que bénévoles d'accompagnement dans ce service. Notre mission est d'apporter de l'écoute, de la présence à ces hommes (aucune femme rencontrée), trop souvent abandonnés par leur famille. ■

MONIQUE

Nicole, bénévole de l'Alliance 33

« Un entre-deux prison-hôpital »

Venir accompagner une personne malade à l'UHSI, c'est basculer dans l'univers carcéral au sein même de l'hôpital. La justification de notre présence, la vérification de notre identité, l'attente toujours, l'agacement, régulier, du personnel pénitentiaire, maître des lieux, ponctuent notre arrivée. Et, quand la rencontre a lieu, enfin, avec la personne malade, nous

retrouvons ces moments précieux où elle peut déposer ses peurs, ses angoisses ou espoir du moment, dans sa chambre, dans sa cellule ou au parloir. La prison revient alors souvent imposer ses règles à géométrie variable au cours d'un entretien chargé d'émotion: obligation de quitter la chambre redevenue cellule pour aller au parloir! La rencontre s'interrompt alors brutalement: la personne étant souvent

trop faible pour marcher... C'est un moment d'une grande violence que toute notre petite équipe a déjà vécu. Mais nous restons, nous revenons, conscients que le peu d'espace qui nous est laissé dans cet entre-deux prison-hôpital est d'autant plus précieux et rare pour ces personnes malades exclues d'un monde qu'elles sont sur le point de quitter. ■

NICOLE

La Cimade : un accueil et un accompagnement pour les personnes étrangères

Association de solidarité active, la Cimade – à l'origine acronyme de Comité inter-mouvements auprès des évacués – conseille et accompagne des personnes étrangères dans leurs démarches juridiques et administratives pour accéder à un titre de séjour en France. Avec ses divers partenaires, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des hommes, femmes et enfants.

La mission de la Cimade est d'accompagner les personnes étrangères dans leurs démarches administratives et juridiques.

Les bénévoles de la Cimade, formés et soutenus par des référents, rencontrent des personnes : soit tout juste arrivées en France et désirant y demander l'asile, soit sur le territoire depuis quelques mois ou de nombreuses années et souhaitant avoir un titre de séjour ou le renouveler, soit, encore, venant de recevoir un refus d'asile ou de titre (en particulier parce qu'elles ont exécuté une peine de prison) ou bien une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Avec chacun, l'association cherche une solution juridique adaptée à sa situation et l'aide à constituer un dossier pour présenter sa demande.

Mais les démarches sont de plus en plus complexes, car dématérialisées : comment scanner ses documents pour les insérer dans un dossier en ligne avec un simple téléphone ? Ces procédés augmentent la précarité et l'angoisse de ceux qui ne peuvent s'adapter à ces exigences.

Des bénéficiaires aux profils vulnérables et aux parcours multiples

Des personnes de nationalités très variées, majoritairement africaines toutefois. Des hommes, des femmes, des familles, parfois endeuillées par une perte d'un des leurs pendant le voyage...

Des mineurs isolés, garçons et filles, seuls ou en groupes, qui, dans l'attente de l'évaluation de leur situation, restent à la rue, sans proposition d'hébergement ni d'accompagnement. Mais aussi des jeunes venus faire des études en France ou voulant y travailler. Ou encore des personnes âgées, parfois en mauvaise santé, désirant vieillir auprès de leurs enfants installés en France.

Leurs parcours sont extrêmement variés, chaque cas est singulier, même au regard de ses droits.

Beaucoup de ces personnes ont énormément souffert, souvent dans leur pays d'origine, mais également pendant le voyage, qui, pour un Africain, dure souvent une année à endurer contraintes, violences, emprisonnement... C'est encore pire pour les femmes qui se révèlent souvent victimes de violence familiale, maintenues dans un statut d'infériorité ou encore de mères isolées. Avant cinq ans de présence en France, peu de possibilités de régularisation. Et les réponses de l'administration sont très longues à venir. Comme en prison, c'est l'attente et souvent l'impatience ou un sentiment d'abandon.

Une action auprès des personnes détenues

Dans de nombreuses prisons, des bénévoles rencontrent des personnes détenues, en liaison avec leur Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP)

et en collaboration avec le point d'accès au droit (PAD), pour un suivi administratif et juridique. Mais le parcours est difficile pour accéder à une demande d'asile ou encore pour réunir toutes les pièces nécessaires à une demande de titre de séjour : les démarches n'aboutissent que très rarement.

« Les réponses de l'administration sont très longues à venir. Comme en prison, c'est l'attente et souvent l'impatience ou un sentiment d'abandon. »

Comme à l'extérieur, il faut s'assurer que le dossier a toutes les chances d'être accepté, car un échec peut avoir des conséquences graves sur la situation juridique de la personne (expulsion avec interdiction de retour en France) et également sur son moral. L'action des bénévoles est limitée et une grande prudence est requise dans les rapports avec le CPIP. Mais leur attention est bénéfique pour ceux qu'ils rencontrent. La Cimade va bientôt mettre en place un numéro vert pour les personnes détenues.



© ALAIN PINOGESY/ICIC

Permanence d'accueil de la Cimade des Batignoles à Paris.

Une présence dans les centres de rétention administrative

Dans les centres de rétention administrative, des prisons qui ne disent pas leur nom, peuvent être retenus, jusqu'à quatre-vingt-dix jours, des femmes, des hommes et des enfants, en attente d'un

avion qui les ramènera dans leur pays d'origine. Parmi eux, majoritairement des sortants de prison.

La Cimade intervient auprès des personnes qui y sont enfermées pour les aider dans l'accès à leurs droits mais aussi pour témoigner de ce qu'elles y vivent. Ainsi, la Cimade, par son grand nombre d'équipes de bénévoles et sa structure

de référents, s'attache à avoir une vision assez complète de la nébuleuse des personnes étrangères et, avec d'autres associations, à faire en sorte qu'elles puissent faire valoir leurs droits. ■

DANIÈLE ROCHE

MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE LA CIMADE D'ÉVRY ET ANCIENNE AUMÔNIÈRE À FLEURY-MÉROGIS

Du centre à la périphérie

Ukrainien, J. est incarcéré à la maison d'arrêt d'Angoulême. Arrêté à Varsovie, il a été transféré en France qu'il ne connaît pas. Alors la Charente !

Après deux ans de détention préventive, le juge d'instruction le libère avec obligation de ne pas sortir de Charente avant le jugement qui, au mieux, interviendra un an plus tard. Il fait une demande à la Préfecture pour l'obtention d'un permis de séjour temporaire, juste pour le temps qui le sépare du procès. Refus de la préfète. Or, sans titre de séjour,

impossible de travailler – malgré l'offre d'emploi qui lui a été faite –, impossible de s'inscrire à Pole Emploi, impossible de percevoir les aides sociales.

Le président du Conseil départemental refuse la dérogation pour le RSA. Le juge est dans son droit. La préfète est dans son droit. Tout comme le président du Conseil départemental. Un partout, balle au centre ! Sauf qu'au centre, ce n'est pas une balle, c'est un humain ! Chacun est dans sa démarche bien huilée par le système. Chacun applique la règle, tout au moins son interprétation

de la règle. Rien à dire, tout le monde est propre. Un homme est à la rue, passé du centre de détention à la périphérie du système. Obligé de rester dans un département qu'il ne connaît pas, sans aucun droit à faire valoir, sans pouvoir travailler, sans pouvoir prétendre aux aides sociales. Les accompagnants habituels soupirent... « *Mon pauvre monsieur, c'est comme ça !* » Alors l'homme ne peut que partir en périphérie du système. Celle de la bienveillance des gens qu'il croise. Un prêtre l'accueille gracieusement

chez lui. Il aura donc un toit. Un ancien codétenu qu'il croise par hasard lui donne un peu d'argent. L'aumônerie mobilise autour d'elle. La nourriture est assurée. J. a du temps libre puisqu'il n'a pas le droit de travailler. Alors il fait du bénévolat ici et là. La fraternité du Christ a donc comblé ce que la fraternité de la République n'a pas été en mesure de fournir. Ce que le système rejette en périphérie, l'humain le remet au centre.

JEAN-PAUL TOURVIELLE

AUMÔNIER À LA MAISON D'ARRÊT D'ANGOULÊME

Quand les communautés contemplatives portent le souci de la détention

La vie consacrée – apostolique ou monastique – est un signe de vie évangélique au cœur de l'Église, mais à sa marge par le choix radical que des hommes et des femmes font avec cette forme de vie particulière pour suivre le Christ. Que peuvent apporter à l'Église en détention ces consacrés qui ont fait le pas énorme que représente le passage du monde au monastère, qui cherchent Dieu en s'appliquant à l'obéissance et à des pratiques d'humilité, qui persévèrent sous le joug d'une règle ou d'une constitution ? Habités du feu de Dieu, ils exercent souvent un rôle de sourciers d'une foi et d'une espérance élémentaires qui sommeillent déjà en celles qu'ils rencontrent (d'après Christoph Théobald, s.j.).

Des religieux et religieuses témoignent ici de l'accueil et la rencontre à travers l'hôtellerie, le partage d'un repas et de la parole, et le souci de rejoindre les plus pauvres et faire entendre l'expérience spirituelle des personnes incarcérées.



Christine Pousset, auxiliatrice des âmes du purgatoire de la communauté de Marseille (13)

« Une Église du silence qui cherche une voix »

Ce titre est emprunté au troisième chapitre du mémoire d'un de mes collègues aumôniers, jésuite et membre de notre équipe. Il exprime bien ce que j'éprouve et expérimente du lien entre « l'Église du dedans » et celle « du dehors ». Les lignes qui suivent seront un peu écrites à deux voix, avec Jeanne, une sœur de ma communauté depuis six ans.

Auxiliatrice des âmes du purgatoire depuis trente-quatre ans, j'assume avec mes sœurs ce nom souvent difficile à porter, mais vis avec bonheur notre charisme qui est d'aller « des profondeurs du purgatoire aux extrémités de la terre », de « rejoindre les plus oubliés » dans une foi profonde dans la communion des saints et

l'espérance que notre Dieu se fera tout en tous. La descente aux enfers du Christ du Samedi saint est, pour nous, une inspiration profonde, une source d'énergie pour croire en actes qu'il n'y a pas de lieu ni de cœur qui ne soit visité par la grâce. Cela nous place souvent aux périphéries de l'Église et de la société, avec une sensibilité à la dimension universelle et mystique de l'Église, ainsi qu'à sa nature blessée, pécheresse, pardonnée. Oui, l'Église est bien dans sa vocation profonde quand elle est cet « hôpital de campagne » évoqué par le pape François.

Une présence de l'Esprit

Tout cela, j'en vivais déjà avant de m'engager en prison, en particulier dans les bidonvilles de

Bogota puis au sein de l'équipe nationale du Secours catholique, dans la préparation et les suites de Diaconia 2013. Mais, au fil des relations lentement tissées, du partage de la parole de Dieu et de la prière, les femmes détenues aux Baumettes m'ont révélé, avec une force bouleversante, qui j'étais – qui nous étions – pour elles et ce qu'elles étaient pour moi – pour nous – ; quasi exactement comme ce qui se passe dans l'Évangile entre Jésus et quelques-uns de ceux qu'il rencontre. Alors surgit le mystère d'une présence signifiante de l'Esprit. Mais il est des expériences fondamentales qui ne se laissent guère saisir par les mots et qui renvoient à la parole évangélique « ceux qui ont des oreilles pour entendre ». Le lieu d'Église où j'ai pu le partager le mieux est l'atelier justice

local de Communauté de vie chrétienne (CVX), qui réunit des professionnels chrétiens de la justice pour des partages de vie ; un lieu qui aide chacun à faire bouger les lignes de ses représentations et à changer ses pratiques.

Ce mystère d'identité nouvelle, au sein d'un monde de grande détresse, est, pour moi, le cœur de l'Église, c'est ce que nous célébrons le dimanche. Est-ce la raison pour laquelle ceux qui viennent « du dehors » pour la messe – prêtres et évêques compris – sont tellement touchés et se sentent renouvelés, entendant la Parole résonner de manière signifiante, y compris lorsqu'elle est balbutiée maladroitement par une « pauvre » ? Quand la prière universelle sort des tripes ou que le chagrin est accueilli



Pendant trois jours, au mois d'octobre 2019, cinq femmes détenues à la prison des Baumettes et trois aumôniers catholiques ont vécu, au cours d'une permission de sortie, une expérience de vie partagée sur l'île Saint-Honorat de Lérins.

en mots et habite la prière de tous? L'ouverture de nos célébrations est sans doute le premier niveau de résonance de la voix du dedans; aider les intervenants occasionnels à relire leur expérience, à comprendre ce qui se passe en eux, est important pour qu'ils puissent en témoigner et contribuer à rendre plus significatives les liturgies du « dehors ». Le chemin est certes long, mais c'est une source d'espérance.

« Les liens que j'ai pu tisser personnellement sont très modestes, confie Jeanne. Les rencontres rapides lors des célébrations de Noël auxquelles j'ai participé m'ont donné un aperçu de leur vie et surtout m'ont aidée à les situer dans leur cadre, à sentir un peu ce que sont leur vie de détenues, leurs rapports avec le personnel de surveillance et d'encadrement... Mais surtout ce qui a changé en moi, en vivant avec Christine, c'est ce que sa mission partagée m'a fait sentir du drame de ces femmes détenues, souvent victimes de conditions de vie précaires et inhumaines du fait de leur histoire personnelle. Le jugement a cédé la place à la compassion, au

sentiment d'impuissance... Tout cela me porte à la prière et à la question sans réponse : pourquoi elles? Pourquoi pas moi? Et j'ai senti ce qu'une présence régulière, fidèle, patiente, dans la durée peut produire comme fruits chez ces femmes. J'ai senti aussi comment, à ce poste d'aumônerie, les relations avec le personnel carcéral sont à la fois lourdes, fastidieuses, mais importantes : à écouter les récits, je me suis souvent demandé si le personnel ne bénéficiait pas lui aussi d'une présence gratuite. Et si ces conversations de couloir, dans un esprit souvent

disciplinaire, donnaient du sens à ce travail a priori ingrat, insatisfaisant, voire humiliant? »

Faire exister au dehors les personnes incarcérées

Faire exister au dehors les personnes incarcérées, faire entendre leur voix, leur expérience spirituelle a été un souci constant, avec des fruits modestes. La prière communautaire, la messe du jeudi dans la maison diocésaine où nous habitons, où

« La mission participe d'un désir de rejoindre les plus pauvres, là où ils sont, de leur faire prendre conscience de leur humanité.

La relation régulière avec les personnes détenues les aide à prendre de la distance, à retrouver la confiance.

Là même, se situe la première mission d'évangélisation, une mission qui humanise. »

les personnes détenues sont régulièrement nommées; une animation de l'Avent réalisée avec des peintures de femmes; la crèche intégrant, une année, des œuvres réalisées en prison... Des événements plus marquants de ces six ans: un montage audiovisuel à base de peintures et avec les voix enregistrées de quelques femmes, passé au début de la messe diocésaine de l'Année de la miséricorde et longuement applaudi. Un appel aux chrétiens de Marseille pour contribuer aux colis de Noël des indigents. Un baptême célébré à Noël par notre évêque, en présence de la responsable diocésaine du catéchuménat. Une sortie de trois jours à l'abbaye de Lérins et une belle rencontre avec les moines, événement relayé dans la revue diocésaine... La participation de deux ex-détenues à des pèlerinages du réseau Saint-Laurent à Rome en 2016, puis à Lourdes l'an dernier. Le projet d'une participation de quelques détenues au pèlé diocésain était dans les cartons quand la Covid est passée par là. À chaque fois, les chrétiens en responsabilité se sont montrés ouverts et je crois que les Baumettes sont présentes dans la vie de l'Église locale. Les obstacles sont du côté du manque de temps des aumôniers pour mettre en œuvre leurs idées ou répondre à toutes les sollicitations. Au fil des ans et des circonstances, j'ai pu témoigner dans plusieurs collèges, à divers groupes comme les « fleuristes de paroisse » en formation, et même aux responsables du vestiaire du Samu social avec lequel un partenariat s'est établi depuis! Il me faut citer aussi le très beau documentaire *Danser sa peine*, regardé en communauté avec beaucoup d'émotion et diffusé largement. L'art est un vrai langage et un support de communication. ...

... Ce sont autant d'événements gratifiants, mais dont il est difficile de mesurer la portée réelle. Car, à chaque fois que j'ai tenté d'éveiller à la question cruciale de l'accueil des sortants de prison dans les communautés chrétiennes, j'ai reçu des réponses du style « *Il n'y a pas de problème, tu n'as qu'à téléphoner au curé* ». La création de lieux ou de réseaux fraternels adaptés (différents d'une aide sociale) à l'accueil véritable de personnes en galère en attente de continuer à vivre leur foi avec d'autres, n'est pas encore perçue comme une priorité. Je porte cette souffrance dans ma prière, elle donne sens à mon engagement au réseau Saint-Laurent¹.

Une mission d'humanisation

« *L'exemple le plus fort, se souvient Jeanne, est peut-être celui de S., la seule qui ait été invitée chez nous : la présence de Christine a soudé une amitié qui, dans la durée, l'a aidée à se construire, à prendre du recul par rapport à son drame personnel, à prendre sa vie en main, à retrouver la confiance*

et finalement à sortir de la détention. Aujourd'hui, elle semble vraiment sur un chemin de libération pas seulement physique, mais intérieure. La rencontre de son compagnon en est peut-être la meilleure expression. »

« *Au fond, cette mission participe d'un désir de rejoindre les plus pauvres, là où ils sont, de les écouter longuement, de leur faire prendre conscience de leur humanité, de leur valeur au-delà du drame qui les a conduits en prison, résume Jeanne. La relation régulière avec elles les aide à ne pas s'identifier à leurs actes, mais à prendre de la distance, à retrouver la confiance, à faire des projets d'avenir. Là même, se situe la première mission d'évangélisation, une mission qui humanise. Mais, quand c'est possible d'aller plus loin, de lire la parole de Dieu, de prier avec elles, la mission prend toute sa dimension et cela est source d'une joie très profonde, car il leur est donné d'accueillir la parole et de partager la manière dont elle leur parle et c'est souvent lumineux.* » ■

SR CHRISTINE POUSSET

AUMÔNIÈRE DE LA MAISON D'ARRÊT
DES FEMMES DES BAUMETTES
DE MARSEILLE

1. Réseau national, soutenu par le Secours catholique, reliant des groupes de personnes en galère chrétiennes, parmi lesquels Pierre d'Angle, le Sappel, mais aussi des groupes très petits.

La force de l'amour de Dieu

Prière de V. avant sa sortie des Baumettes.

L'amour de Dieu est plus fort que tout.
Vous grandirez de jour en jour ; au bout du chemin,
il vous tendra la main.
Nous sommes responsables de nos erreurs,
n'en voulons pas au Seigneur.
Bien au contraire, il pardonne nos péchés.
Acceptez les épreuves, même si elles sont parois dures et cruelles.
La récompense est toujours au bout du tunnel.
Lisez la Bible et vous aurez les réponses à vos questions.
La vie n'est pas si simple, ne vivez pas dans la défaite, relevez la tête.
Que Dieu vous bénisse, sans oublier vos familles.
Priez toutes ensemble dans le silence et faites-lui confiance.
Son amour ne vous trahira jamais.
Je suis bien placée pour vous en parler, j'ai un très lourd passé.
Dieu m'a aidée, il vous aidera aussi.



Témoignages de Sr Samuel et Sr Anne-Élisabeth, de l'abbaye bénédictine de Pradines, dans le département de la Loire, qui ont rencontré des groupes de personnes détenues du centre de détention de Roanne (42), venus passer une journée culturelle au monastère.

« Des personnes pour qui la liberté a un prix énorme »

“

Ce que je garde dans la mémoire du cœur de la rencontre d'octobre 2017 avec les prisonniers, ce sont d'abord des noms : Pierre, Claude, Gustave,

Camel, Thomas, Marc. Des personnes dont la vie est difficile et pour lesquelles la liberté a un prix énorme. Des personnes qui auraient pu être de ma famille. C'est ensuite leur bonheur d'avoir mangé ensemble à La Vigne, notre maison d'accueil, avec leur gardien, Franck, et quelques hôtes qui avaient accepté de partager leur repas. C'est aussi leur découverte du silence qu'ils ont goûté tant au monastère que dans leur marche à la rencontre de la nature, alors qu'il y a tant de bruit en prison. La prière de la communauté leur était acquise tout au long de ce jour et nous ne les oublions pas.

SR SAMUEL

« Tous un dans le Christ »

“

Rencontrant un groupe de détenues à l'abbaye, j'ai proposé un partage autour du Psaume 50. La méditation de la parole de Dieu se fait pour nous,

moniales, en cellule. Expérience que ces femmes de tous horizons peuvent tenter de vivre dans un lieu qui porte le même nom... Nous avons vécu une vraie communion, et les échanges ont été d'une grande richesse. Plusieurs, en fin de détention après de lourdes peines, ont exprimé que Jésus est au milieu d'elles et que leur liberté est réelle, lorsque Géraldine aide Chantal à porter le poids de la faute commise et la peur de la libération proche. Frank, le surveillant délibérément silencieux, a partagé son ressenti ensuite, déterminé à favoriser ces rencontres, pour favoriser la paix et faire que la peine aide à la reconstruction. Il me reste la conviction expérimentée que nous sommes tous un dans le Christ Jésus, nous, enfants pardonnés et aimés d'un même Père.

SR ANNE-ÉLISABETH

« La fraternité universelle, que nous voulons tant vivre, nous est donnée comme le plus beau des cadeaux »

« **M**a vocation est née au contact des prisonniers », disait l'une d'entre nous.

Un type qui n'avait pas l'air très sympa, et qui, en plus, avait tué... Il disait, rayonnant : « Dieu m'a pardonné. » Bouleversant ! Et il disait à cette future sœur : « Toi, ne joue pas à la sainte ! » Oh, non !

Ici, le parallèle avec la prison s'arrête au mot « cellule »... La claustration n'est pas la vie cloîtrée, car la clé est à l'intérieur pour nous. La vraie liberté, nous l'expérimentons, n'est pas d'aller ici ou là, mais de vivre en vérité avec Dieu, les frères et sœurs et nous-mêmes. Ce chemin de libération intérieure, qu'est la vie monastique, peut le devenir pour certains, comme c'était le cas de cet homme qui avait rencontré Dieu et son amour inconditionnel. « Jésus est des nôtres », disait-il encore... Saint Paul a osé écrire qu'« il s'est fait péché pour nous » (2 Co 5, 21) et, nous, nous essayons, comme nous le pouvons, par toute notre vie, d'être avec Jésus, et nous croyons qu'être avec lui, dans notre propre pauvreté existentielle, dans la vulnérabilité de notre vie faite de beaucoup de silence et de solitude, c'est aussi être avec eux. La prière du Carmel, c'est en effet se tenir devant lui, dans la pauvreté du cœur, conscient que sa miséricorde nous

tient (Thérèse de Lisieux). C'est naturellement que nous sommes à pied d'égalité avec les naufragés. « Pourquoi eux et pas moi ? » disait le pape François. Égalité foncière de notre condition humaine blessée, cri de la prière, celles des psaumes, celle qui vient du plus profond, de la nuit, de cette part d'ombre en chacune et chacun.

Aider à porter le péché et à trouver la paix

Poids du péché à porter, celui qui a été commis, celui qui a été subi. C'est là que nous avons à vivre la solidarité première. Aider à le porter... En fait, nous ne le pouvons pas, seul le Christ le peut, lui qui a été crucifié. « Seul un Dieu souffrant peut nous venir en aide », disait Bonhoeffer dans sa prison. Mais nous pouvons lui offrir nos manques, nos limites, notre haine de nous-même parfois, notre culpabilité, notre infidélité et lui peut en faire quelque chose ; à petite ou à grande échelle, c'est toujours le même enjeu, celui de s'abandonner à plus grand que soi et trouver là la paix. Alors, on entretient des correspondances en tentant d'être dans ce non-jugement auquel appelle Jésus, dans cette compassion des femmes au pied de la Croix, dont la seule féminité parfois, dans la disponibilité de notre état de vie, est déjà réconfort. Pourtant, nous ne sommes pas meilleures que les autres. Si certains de nos

correspondants trouvent dans l'échange le soutien de la foi et de la prière de toute une communauté, s'il y a des chemins de réconciliation que des mots ont pu sembler ouvrir, certains de nos correspondants sont morts en prison, d'autres se sont radicalisés. Nous nous heurtons aux difficultés de communication que causent le handicap mental,



Perché sur une colline de la commune de Mazille, à quelques kilomètres de Cluny, le monastère du carmel de la Paix est un havre de quiétude qui accueille groupes ou personnes seules.

la maladie psychique, ou simplement la difficulté à s'exprimer.

Offrir un lieu pour se reconstruire

Nous avons pu aussi accueillir certaines personnes détenues à leur sortie de prison et leur offrir un lieu pour se reconstruire par le travail manuel dont nous vivons ici, en pleine campagne. Nous pouvons offrir un espace de douceur, de silence, de discrétion, de pudeur protectrice. Mais tout le monde ne peut être candidat... Il faut pouvoir supporter la rigueur d'un certain cadre, monastique, vivre implicitement au moins une certaine démarche spirituelle et, surtout, trouver la juste distance avec la communauté, avec les femmes que nous sommes. Si cela advient, alors un chemin de récréation par la solitude et la communion bienveillante s'ouvre, pour eux comme pour nous ! Et la fraternité universelle, que nous voulons tant vivre, nous est alors donnée comme le plus beau des cadeaux. ■



La communauté du carmel de la Paix lors d'une célébration.

F. Joël, père abbé de l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Tournay (65)

L'essentiel de l'accueil selon saint Benoît : « Aller à la rencontre de l'autre »

Dans la *Règle* de saint Benoît, un écrit du VI^e siècle, un chapitre entier est consacré à l'accueil dans lequel est précisé en priorité celui des pèlerins. À l'époque, les pèlerins étaient ces chrétiens excommuniés pour faute grave qui devaient accomplir un pèlerinage en pénitence avant d'être réintégrés dans la communauté. Sur leur route, se trouvaient des monastères dont la porte était toujours ouverte ; « *tous les hôtes qui arrivent seront reçus comme le Christ* », dit le texte. Un moine n'a-t-il pas quelque point commun avec une personne détenue : ne parle-t-on pas dans les deux lieux de « cellule » ? Le mur de clôture du monastère et celui d'enceinte d'une prison n'ont-ils pas une même fonction de protection ?

Pas de discrimination mais un discernement

Quinze siècles après, si les conditions ont changé, le principe reste le même : pas de discrimination mais un discernement. Les attentes des hôtes sont diverses et l'accueil offert peut ne pas correspondre. Les plus pauvres de nos sociétés d'abondance, que leur pauvreté soit matérielle, affective, psychique, ont souvent besoin d'un accueil plus adapté ; le monastère est alors une étape sur un chemin d'intégration ou de réinsertion. L'appel lancé par

Les moines de l'abbaye Notre-Dame de Tournay, dans les Hautes-Pyrénées, sont fidèles à leur vocation d'accueil et continuent d'ouvrir leurs portes aux pèlerins et aux visiteurs de passage, selon la *Règle* de saint Benoît.



© PATRICEBON/CREATIVCOMMONS

le pape François d'une « Église en sortie » ne peut laisser les monastères indifférents. Situés bien souvent en périphérie des villes, les monastères n'en sont pas moins insérés dans le tissu social et bien des témoignages pourraient être donnés de réponses concrètes à cet appel : gîte et couvert offerts au passant SDF, accueil d'une famille de réfugiés, réinsertion d'une personne que les circonstances de la vie avaient marginalisée, soutien d'une association qui gère une structure d'accueil des familles de détenus d'un centre

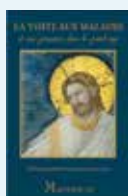
pénitentiaire éloigné du centre-ville et de la gare, participation régulière aux activités d'une aumônerie, etc.

Saint Benoît souligne d'un mot l'essentiel de l'accueil : « *Aller à la rencontre de l'autre.* » Toute rencontre est source d'enrichissement. La recherche de Dieu, le Tout-Autre, que poursuit le moine passe par la rencontre de l'autre, quel qu'il soit. Aimer Dieu, c'est accueillir l'autre. ■

F. JOËL

PÈRE ABBÉ DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE TOURNAY

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE THÈME DES PÉRIPHÉRIES



DEUX LIVRETS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MALADES

Deux livrets édités par *Magnificat* sont proposés à destination l'un des malades et l'autre des personnes qui les accompagnent. Préfacés par le père Jean-Marie Onfray, responsable du pôle Santé Justice de la Conférence des évêques de France, ces deux documents se veulent une aide et une proposition de démarche d'écoute et de partage autour de ce que vivent les malades. Ils peuvent servir dans notre démarche auprès des malades en détention, en centre pénitentiaire ou en UHSA et UHSA. Le livret destiné aux malades (2 euros) s'articule en trois parties : « Prier chaque jour avec les psaumes », des

« Textes bibliques » et des « Prières ». Le livret destiné aux accompagnants (7,90 euros) se compose de cinq parties : la première partie rappelle la place et la mission propre des malades au sein de l'Église, et des conseils adressés aux visiteurs de malades. La seconde partie collecte des propositions de célébrations. La troisième propose des formes de célébration de la communion portée aux malades. Et la quatrième présente quelques grandes figures de la tradition de l'Église, pour le soutien des malades. Enfin, dans une dernière partie, sont présentés des textes bibliques, des prières ou des méditations.